

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Mai 2002

	Pages
Editorial	
Israéliens et Palestiniens: situation inextricable!	3
Dossier «Terrorisme»	
Guerre totale en Espagne (1)	6
Situation politico-militaire	
Transformation de la guerre (2)	12
Guerre aérienne	
Le tout aérien dans le Golfe et au Kosovo (3)	17
Armement	
Le «VBCI» de l'armée française	23
SPAC	
Gérer l'instruction SPAC	25
Instruction	
Lettre d'information N° 3 du CIAL	28
Tradition	
A propos du «Dolch»	30
Histoire	
A propos des Malouines (1)	33
Découverte à propos du service capitulé	40
Compte rendu	
Langendorf: Jomini, «Faire la guerre»	45
Un ouvrage collectif sur la Suisse face au chantage	47
Opinion	
Le combat qui commence...	50
Nouvelles brèves	52
Revue des revues	55
SSO: Comité central	1
RMS-Défense Vaud	II-V

Israéliens et Palestiniens: situation inextricable?

Quoique disent les bien-pensants, adeptes du langage politiquement correct et du «totalitarisme droit-de-l'hominiens¹», il existe sur la planète des situations inextricables, des régions où tensions et violence risquent à tout moment d'atteindre des paroxysmes inimaginables, malgré l'existence du droit humanitaire. Certains de ces foyers d'affrontements et de massacres existent depuis des siècles... Il y a une tragédie albano-serbe, une tragédie israélo-palestinienne et, dans une certaine mesure, irlandaise, qui met aux prises des protestants et des catholiques.

Contrairement à la plupart des journalistes et des leaders d'organisations non gouvernementales qui émettent dans la foulée des jugements définitifs, nous ne prétendons pas soutenir des «bons» et dénoncer des «méchants», car nous sommes convaincus que de telles situations relèvent de l'irrationnel, de la violence en dessous du seuil de la guerre, donc de ce phénomène-guerre, agressivité collective organisée, que personne n'a jamais pu expliquer scientifiquement, donc éradiquer. Osons donc quelques remarques et questions dérangeantes!

Dans la durée, le terrorisme, quand il n'est pas le fait d'un groupuscule comme les Brigades rouges ou la Fraction Armée rouge mais d'une organisation comme le Front de libération nationale pendant la guerre d'Algérie, comme le Hamas et d'organisations pro-

ches du Fatah de Yasser Arafat, est assimilable à un cancer dont les métastases, s'il n'est pas soigné rapidement, contaminent tous les organes. Cette forme de terrorisme annihile très vite des décennies d'efforts juridiques et humanitaires tendant à limiter l'horreur de la guerre, à protéger les non-combattants.

N'est-ce pas à cause du terrorisme du FLN que la torture et les «corvées de bois» ont été pratiquées dans l'armée française, spécialement lors de la bataille d'Alger? Face à des adversaires qui ne tiennent aucun compte des principes moraux et humanitaires, qui s'en prennent à la population civile, les citoyens et les responsables, civils et militaires, ne ressentent-ils pas instinctivement le besoin impérieux de recourir aux moyens qui devraient empêcher de tels attentats de se reproduire? Il s'agit aussi de

¹ Selon la formule du professeur Eric Werner dans *L'après démocratie. Lausanne, L'Age d'homme, 2001.*